Communiqué de presse
Paris, le 10 septembre 2026

Bump et VoltaBack collaborent pour faciliter la recharge à domicile

Bump, leader du pilotage des bornes de recharge des entreprises, s'allie avec VoltaBack, spécialiste du remboursement des recharges à domicile et de la télématique. L'objectif : simplifier la recharge résidentielle et le remboursement des kWh, en intégrant la technologie VoltaBack en marque blanche.

Acteur majeur du verdisement des flottes automobiles, Bump accompagne ses clients à chaque étape de la recharge des véhicules professionnels : installation et supervision de bornes, itinérance avec son Bump Pass ou encore remboursement de la recharge à domicile. Ce dernier point est un enjeu crucial pour les entreprises, soumises à des contraintes de fiabilité de la donnée et de maîtrise des coûts.

Pour y remédier, Bump noue un partenariat de distribution avec VoltaBack. La start-up a développé une solution logicielle, compatible URSSAF, qui suit la recharge à domicile en couplant les données du compteur Linky avec la télématique du véhicule. Résultat, les entreprises n'ont plus besoin d'investir dans du matériel coûteux pour équiper leurs salariés, se brancher à une prise domestique suffit. L'ensemble des données de recharge sont directement intégrées dans l'outil de supervision Bump sous l'onglet « recharge à domicile », avec le coût réel pour l'entreprise.

Fiabiliser la recharge à domicile et répondre aux besoins règlementaires
En s'alliant avec VoltaBack, Bump garantit à ses clients une solution de suivi et de remboursement de la recharge à domicile au réel, sans borne ni câble connecté.
« La technologie VoltaBack vient s'intégrer en marque blanche dans l'offre de Bump pour assurer la partie amont, à savoir l'identification fiable de chaque recharge effectuée à domicile » détaille Arnaud Tran, CEO et co-fondateur de VoltaBack.

Avec l'appui de VoltaBack, Bump simplifie ainsi la gestion de la recharge à domicile pour les collaborateurs qui roulent en véhicule électrique, dont ceux qui ne souhaitent pas installer de borne ou qui sont déjà équipés d'une prise renforcée. Chaque mois, Bump les rembourse au centime près des frais réellement engagés pour leurs déplacements professionnels.

Pour les gestionnaires, la solution encapsulée chez Bump leur assure un interlocuteur et une interface de gestion unique, et surtout, certifie chaque recharge réalisée dans le cadre professionnel.

« Le sujet de la recharge à domicile est le sujet phare de l'année 2026 dans les arbitrages de nos clients flotte. » affirme François Oudot, CEO de Bump. *« D'autant plus quand leur parc électrique grandit et que la question du remboursement juste et conforme aux exigences de l'Urssaf devient centrale »*. En effet, l'organisme autorise un employeur à rembourser les frais d'électricité pour la recharge à domicile, à condition que la consommation soit clairement rattachée à l'usage professionnel du véhicule. D'où l'importance d'avoir une solution permettant de distinguer la recharge personnelle de la professionnelle.

Une flotte décarbonée sans complexité ni surcoût

Bump propose une offre complète pour gérer la recharge des flottes d'entreprises : sur site, en itinérance et à domicile. Ce partenariat vient y ajouter une brique avec un outil plus simple et plus fiable pour ses clients. Un choix qui repose sur la maturité de la solution VoltaBack, la fiabilité de la mesure et une proposition de valeur qui s'articule naturellement avec le modèle Bump.

« *Nous sommes ravis de nous allier à Bump. Les solutions existantes (câbles ou bornes connectés) sont coûteuses pour les entreprises, peu pratiques à mettre en place et peu fiables. Comment identifier que le véhicule branché est bien celui de l'entreprise, pas d'un membre de la famille ou d'un ami, quid de la borne en cas de départ du collaborateur ? Nous apportons une réponse concrète, compatible URSSAF, qui change l'équation économique.* » complète Arnaud Tran, CEO et co-fondateur de VoltaBack

« *Notre rôle d'opérateur à 360° nous oblige à rester attentifs aux innovations, afin de garantir à nos clients une gestion facile et maîtrisée de la recharge de leur flotte, et le meilleur TCO à nos 650 clients flotte. La mobilité décarbonée est aujourd'hui essentielle pour limiter notre impact, à nous de faciliter sa mise en place et son utilisation, pour qu'elle devienne un vrai levier d'attractivité et de performance pour les entreprises* » termine François Oudot, CEO de Bump.

À propos de Bump

Avec plus de 22.000 bornes opérées, 200.000 cartes de recharge pour les collaborateurs et 130 collaborateurs, Bump est un leader français des solutions de recharge électriques pour les entreprises. Depuis 2021, Bump accompagne les entreprises dans l'électrification de leur flotte de véhicules avec l'ensemble des solutions de recharges nécessaires : déploiement, exploitation et supervision des bornes de recharges, carte de recharge multi-services, recharge au domicile des collaborateurs, smartcharging. Au-delà de ces solutions, Bump aide les entreprises à maitriser leur TCO en optimisant le mix de recharge de leur flotte. Pour plus d'informations, rendez- vous sur www.bump-charge.com ou sur LinkedIn : @Bump.

À propos de VoltaBack

Lancée en 2024 par deux ingénieurs diplômés de Polytechnique et de CentraleSupélec, VoltaBack est une start-up française et une plateforme logicielle (SaaS) de télématique, qui automatise entres autres le suivi et le remboursement des recharges à domicile pour les collaborateurs possédant un véhicule de fonction ou de société. Sa solution 100% logicielle repose sur une connexion au véhicule, compatible avec toutes les bornes et sans équipement supplémentaire et compatible URSSAF. VoltaBack compte de nombreux grands comptes parmi ses clients (comme BNP Paribas, Sodexo, Veolia, ou Equans), représentant des dizaines de milliers de véhicules.

Contacts presse :

Bump
Timothé Arce – directeur marketing
timothe.arce@bump-charge.com

Voltaback
Aymeric Weyland – 425PPM
aymeric.weyland@425ppm.com

Agence FD Communication

Raphaëlle Roudet
raphaelle.roudet@fdcommunication.fr
07 81 81 93 26

Clotilde Gaillard
clotilde.gaillard@fdcommunication.fr
06 75 33 89 20